L'élection sénatoriale du 12 juin

LA PROFESSION DE FOI DE M. ÉDOUARD ROUSSEL

M. Edouard Roussel, conseiller général du Nord, candidat de Concentration républicaine à l'élection sénatoriale complémentaire qui aura lieu le 12 juin pour pourvoir au siège vacant laissé par la mort de M. Debierre, adresse aux délégués cantonaux, la profession de foi suivante :

Candidat de concentration républicaine, je m'adresse au collège électoral pour lui demander d'affirmer sur mon nom sa volonté de voir le Sénat poursuivre résolument une politique de sagesse, dans l'ordre et dans la paix.

Après les élections législatives qui ont amené à la Chambre une majorité nouvelle aux tendances révolutionnaires, le pays, inquiet de ses destinées, de sa sécurité, de la stabilité de ses finances et de son économie intérieure, garde l'espoir que la Chambre Haute, fidèle à la tradition des grands républicains, assurera, dans l'indépendance et la lutte loyale des partis, la défense du régime démocratique et des intérêts nationaux.

Le Parti républicain du Nord m'a donc honoré de son investiture. Il est soucieux de manifester ainsi sa résolution de s'opposer, dès le principe, aux menées cartellistes qui, le 8 mai dernier, ont entraîné l'échec de huit de nos députés de la majorité du centre gauche.

Conseiller général du Nord, je siège à la Fédération républicaine. J'ai été heureux de m'entendre rappeler, ces jours derniers, par mes collègues et l'ensemble des élus de cette magnifique Fédération, que mon programme était en parfait accord avec leurs volontés unanimes et c'est pourquoi je n'ai pas peur de préciser mes intentions devant les délégués sénatoriaux qui ont le droit d'être éclairés.

Sans défaillance, sans compromission, je veux rejoindre au Sénat la cohorte vaillante de ceux qui n'ont jamais douté de la République, qui sont résolus à défendre âprement les institutions et la légalité républicaines, contre toutes les tentatives de dictature et de révolution.

POLITIQUE INTÉRIEURE ET LAICITÉ

Revendiquer les droits imprescriptibles du citoyen, assurer l'épanouissement de ses libertés, de ses facultés, garder sa propriété, sa sûreté, souscrire à un idéal de justice et de progrès, réaliser les réformes gouvernementales destinées à défendre et à améliorer la constitution, le suffrage universel, dégager l'indépendance de l'Etat de l'emprise des puissances financières, défendre l'épargne, cela traduit mon souci d'être un sénateur républicain.

Je veux que la neutralité laïque de l'Etat assure le respect des consciences et éloigne de ce pays, assez préoccupé de sa frontière et de ses finances, toute querelle et toute agitation philosophiques.

L'école laïque mettra la science et l'instruction à la portée de tous les enfants, sans préjugé de fortune et avec le seul souci de défendre l'intelligence et le travail, et de permettre à tous les citoyens de voir leurs enfants accéder ainsi à toutes les fonctions et emplois publics, sans autre distinction que celle de leurs mérites et de leurs talents.

J'entends exiger la fréquentation scolaire et promouvoir les colonies de vacances, les œuvres de protection de santé et d'éducation de la jeunesse.

POLITIQUE EXTÉRIEURE

Douze ans à peine nous séparent de l'armistice. Les poilus du Nord envahi avaient assez souffert des horreurs de la guerre pour avoir enfin la conviction que pareil fléau ne pourrait plus jamais frapper l'humanité.

Pacifiques, nous avions donc salué les généreuses initiatives de nos gouvernements successifs qui, sans rien sacrifier de notre sécurité, avaient multiplié les preuves de leur volonté de conciliation internationale et de rapprochement des peuples.

Mais de nouveau le monde est agité; l'Extrême-Orient ne veut pas renoncer aux méthodes du force; l'Europe elle-même est inquiète; des forcenés cherchent l'occasion de s'orelled et jettent le trouble dans l'opinion, en annonçant leur résolution de violer les traités et de ne pas respecter les garanties territoriales. Le règlement des dettes de guerre et des dettes interalliées, le moratoire Hoover, la question de Dantzig, les événements intérieurs de l'Europe centrale, détournent les gouvernements à oublier les querelles intestines pour rechercher les solutions qui doivent mettre le pays et l'Europe à l'abri de nouvelles conflagrations.

C'est donc, avec tous les Français, que j'entends réclamer d'abord la sécurité de notre pays, dont les foyers doivent être protégés contre toute éventualité de nouvelle et brusque invasion et ne pas laisser prescrire les droits de cette grande nation qui n'acceptera jamais de payer aux Américains et aux Anglais un centime au delà des indemnités qu'elle recevra elle-même des nations, ses débitrices.

Mais aussi, dans le respect des traités et l'intégrité de sa frontière, la France doit avoir confiance dans l'avenir, répudier toute course aux armements et poursuivre généreusement la politique de paix, inaugurée à Locarno, traduite dans le protocole de Genève et le pacte Briand-Kellog, constamment affirmée par ses représentants à la Société des Nations. Elle doit prendre l'initiative de tous les efforts capables de rapprocher les peuples, de les libérer du fardeau des crédits militaires, de les amener à poursuivre les buts communs de l'humanité vers la justice, le bien-être, le progrès et l'harmonie du travail et des forces économiques.

Pour organiser cette paix, je défendrai, avec les hommes d'Etat républicains, la formule : Sécurité, arbitrage, désarmement, afin que l'arbitrage obligatoire et sanctionné mette les pays à l'abri des conflits armés, et leur commande de réaliser un désarmement progressif, simultané et contrôlé et d'assurer à leurs enfants un destin pacifique.

Mais aussi la créance morale et matérielle que les victimes de la guerre ont sur ce pays doit recevoir sa sanction.

Après le réajustement des pensions et la retraite du combattant, je soutiendrai les revendications de tous les anciens combattants, de leurs veuves et orphelins, d'accord avec le cahier des revendications de la Confédération nationale.

POLITIQUE FAMILIALE ET SOCIALE

Père de famille nombreuse, je serai au Sénat le défenseur ardent des droits de la famille et des intérêts des classes moyennes. Le patrimoine, les charges fiscales, les dégrèvements nécessaires, les primes à la natalité, l'autorité du chef de famille ont fait l'objet de mes études au Conseil Général et seront aussi parmi mes premières préoccupations au Sénat.

Je vis au milieu des ouvriers et la confiance sympathique qu'ils m'ont toujours témoignée m'a permis de connaître et de défendre leurs aspirations légitimes. Je continuerai en exigeant le vote d'une législation sociale de défense et de protection, fondée sur la justice, sur la morale, sur la dignité du travail.

Refuser toute atteinte au statut social, combattre le chômage, le taudis et les maladies sociales, défendre la main-d'œuvre nationale, protéger l'ouvrier et l'employé dans leur travail, leurs accidents et maladies, leur vieillesse, leur logement et leurs impôts, perfectionner la loi des assurances sociales en m'inspirant des suggestions de la mutualité, revendiquer le statut des employés et représentants de commerce, organiser l'apprentissage et l'enseignement technique, réaliser le programme économique et social de l'Artisanat français, tout cela demeure dans la ligne de mon action au Conseil général où je viens encore, à la session de mai 1932, de proclamer les droits des médaillés du travail et des vieux travailleurs.

Il apparaît aussi que l'effort syndical s'oriente vers les solutions généralisées du Bureau International du Travail, des contrats collectifs, de l'arbitrage obligatoire : je veux délibérément m'associer à tous ces efforts destinés à réaliser plus de collaboration et d'entente entre le patronat et tous les artisans de la production, en facilitant aux petits l'accession à la propriété.

POLITIQUE COMMERCIALE ET FISCALE

Notre Département paie trop d'impôts et ne doit plus subir les excès de la fiscalité.

A une époque où tous les chefs de parti soupent à la situation financière de ce pays qui supporte toujours les conséquences pécuniaires de la guerre et de l'après-guerre, il semble qu'avec la politique internationale, la politique financière soit au premier plan de nos inquiétudes.

Il faut organiser l'unité, la sincérité, l'équilibre réel du budget, amortir la Dette publique, suivant les sages méthodes de Poincaré, réduire les dépenses publiques, supprimer le déficit.

La justice fiscale commande aussi de diminuer les impôts de consommation et le taux des impôts cédulaires, de réorganiser la patente qui ne doit frapper que les locaux servant effectivement à la profession et au commerce, d'admettre la possibilité de revision du forfait et d'aménager la taxe sur le chiffre d'affaires en vue de sa suppression, d'assurer aux commerçants l'exonération à la base, la déduction du salaire de la femme mariée et de simplifier les formalités administratives et fiscales.

La crise actuelle exige aussi des pouvoirs publics une revision de la loi sur la propriété commerciale et de la législation des liquidations judiciaires dans le sens de la justice et des intérêts du petit commerce.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Le Nord, à raison de la nature de son industrie, est plus sévèrement atteint par la crise que le reste du pays.

Une saine politique économique aboutira à la suppression du chômage et au redressement des affaires, si, après avoir assuré la défense de la production, du marché et du commerce intérieurs, elle tend au libre échange et à la réduction des droits douaniers prohibitifs.

Ce problème dépasse le cadre du pays : les chefs d'Etat doivent donc unifier et coordonner les projets de leurs gouvernements, multiplier les traités de commerce et rétablir ainsi l'harmonie entre la production et la consommation.

Développer et encourager les transports, la production française, l'exportation, ouvrir les marchés, intensifier les échanges de la métropole avec les colonies, réaliser l'Union économique et douanière européenne puis internationale, telles sont les mesures dont l'exécution ne doit pas être différée, pour que notre Département retrouve son activité et son bien-être !

DÉFENSE AGRICOLE

L'agriculture tient chez nous une place prépondérante. Elle la doit à ses traditions de labeur et d'économie et à la sage administration de ses familles.

Mais elle connaît aussi une période difficile dans la défense de sa production, de ses échanges, du recrutement de sa main-d'œuvre et de ses conventions locatives.

Elle est sévèrement concurrencée par l'étranger et ne trouve pas sa sécurité dans les incertitudes d'une politique douanière aux taxations incontantes et incompréhensibles.

Loin de laisser instaurer les pratiques socialistes de réquisition et d'Office des blés, l'Etat doit, au contraire, soutenir dans leur lutte nécessaire, les agriculteurs français et leurs organisations autorisées.

J'entends, de mon côté, m'associer à leur combat, comme je l'ai toujours fait au Conseil général du Nord.

Défendre l'agriculteur dans sa production et sa culture, rendre accessible le prix des engrais et du matériel pour lui en faciliter l'emploi, améliorer les conditions de transports des produits de la terre et de la ferme, généraliser et élargir le Crédit agricole, sauvegarder l'indépendance du cultivateur maître des modalités de ses échanges, le protéger contre les risques agricoles avec autant de garanties que le Midi en a récemment connues, rendre toujours plus humaine la vie de la campagne, en faisant pénétrer partout le progrès, l'eau, l'électricité, les facilites de transports, telles sont les revendications permanentes de l'agriculture.

Mais aussi justice doit être rendue au Comité des Fermiers du Nord qui réclame impérieusement le vote par le Sénat de la loi votée par la Chambre, depuis le 2 février 1932, sur la revision des baux.

J'ai récemment exposé que cette législation donnerait de réciproques garanties aux éléments de la terre. Les baux plus longs, au renouvellement assuré dans des conditions d'équité mutuelle et d'arbitrage, rendront sa liberté et son indépendance au fermier défendu contre l'éviction, mais aussi lui permettront d'intensifier sans arrière-pensée son labeur quotidien dont la terre profitera, de donner plus d'audace et plus d'extension à ses méthodes culturales, quand il aura la garantie de la permanence et de l'utilité de son effort et quand une loi de justice aura enfin reconnu son droit à la propriété et à la valeur culturales de son exploitation.

Voilà le programme pratique que j'ai voulu détailler aux concitoyens de ma région.

Les hommes du Nord ne se contentent pas de vagues déclarations ni d'une imprécise littérature électorale.

Les délégués sénatoriaux qui me feront l'honneur d'assurer mon élection sauront la portée de mon dévouement à des causes que je connais bien, de les défendrai d'autant plus utilement que ces problèmes me sont familiers et j'affirmerai une **Politique des Droits du Nord.**

Et à la minute où ils vont maintenant délibérer sur leur élection, je leur clame ma certitude que la conjonction des forces républicaines, guidant le destin du Pays et l'avenir de la Démocratie, rendra à notre peuple généreux sa confiance dans le travail et dans l'effort, dans la **République** *et dans la* **Paix.**

Edouard ROUSSEL,
Conseiller général du Nord,
Candidat de Concentration Républicaine.

LES BOURSES DE PRÉ-STAGE

Le prochain examen de la Société d'Encouragement

La « Société d'Encouragement de Roubaix-Tourcoing pour l'envoi de stagiaires et boursiers à l'étranger », se voit dans l'obligation d'avancer la date du concours pour l'attribution des bourses de pré-stage à l'étranger.

Ce concours aura lieu au siège de la Société, dans les bureaux de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville, à *Roubaix, aux dates ci-après*.

L'examen écrit: samedi prochain 11 juin, à 14 h.; l'examen oral, pour les candidats admis après les épreuves écrites, mercredi prochain, 15 juin, à partir de 16 heures.

Cette décision a dû être prise à la suite d'une réunion tenue hier au ministère de l'Instruction publique à Paris, par la Commission spéciale des Stages industriels et commerciaux à l'étranger.

Les jeunes gens qui désirent profiter d'une bourse de pré-stage pendant les mois d'août et septembre prochains et effectuer ainsi un séjour en Angleterre, en Allemagne ou en Espagne, pour s'y perfectionner dans la pratique de la langue du pays, doivent donc faire parvenir immédiatement leur demande d'admission au concours au Secrétariat de la Société d'Encouragement. Ces demandes devront parvenir au Secrétariat pour vendredi prochain 10 juin, à midi, au plus tard.

Le XIIIe Congrès national de l'Union nationale des Combattants, à Lille les 16, 17, 18 et 19 juin

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, c'est les 16, 17, 18 et 19 juin, que se tiendra, à Lille, le XIIIe Congrès national de l'Union nationale des Combattants qu'avait promis de présider M. Paul Doumer, président de la République.

Cette importante association que préside M. Henri Rossignol, groupe la plupart des combattants français et le seul groupe du Nord compte 283 sections et 17 sous-sections avec 45.000 membres cotisants.

Le programme de travail de cet important congrès porte sur : les revendications matérielles, l'action sociale, l'organisation et la propagande.

Voici le programme de la première journée :

Mercredi 15 juin. — Arrivée des congressistes. Affectation des logements. Indications et renseignements d'ordre général.

Jeudi 16 juin. — 9 h. : Vérification des pouvoirs. — 9 h. 30 : Séance solennelle d'ouverture; allocution de bienvenue (Aimé Goudeert); allocution du Président (Henry Rossignol; — 10 h. : Réunion des Commissions; — 11 h. 15 : Départ pour la Préfecture du Nord; — 11 h. 30 : Réception du Bureau et du Conseil d'administration de l'U.N.C., par M. Langeron, préfet du Nord; — 12 h. : Déjeuner libre; — 14 h. : Réunion des Commissions; — 17 h. 15 : Départ pour la statue de Louise de Bettignies; — 17 h. 30 : Dépôt d'une gerbe à la statue de Louise de Bettignies; — 17 h. 45 : Réception au siège de l'U.N.C., à Lille, par le Conseil d'administration de la Section lilloise de l'U.N.C.; — 18 h. 15 : Réunion du Conseil National de l'U.N.C. au siège de l'U.N.C. du Nord; — 20 h. : Dîner des présidents et secrétaires de groupes à l'Hôtel Carlton, 2, rue Faidherbe, Lille; — 20 h. 30 : Grand'Place, concert par l'Harmonie Municipale de Lille.

Nous publierons le programme des autres journées ultérieurement :

La détresse économique aux Etats-Unis

La détresse économique continue de sévir aux Etats-Unis et son intensité ne semble guère s'atténuer.

On signale, en effet, que 2.534 faillites ont été enregistrées dans ce pays durant le mois d'avril, contre 2.593 en mars.

Cependant, si le nombre des faillites a légèrement diminué, le total du passif des firmes en cause, qui se monte à 24.872.000 livres sterling, est supérieur à celui signalé en mars.

Le Congrès de la Fédération nationale des travailleurs des P.T.T.

Paris, 8 juin. — Le Congrès de la Fédération nationale des travailleurs des P.T.T. a repris ses travaux, ce matin, à 9 heures.

Le président présente le résumé des conclusions de la Commission des statuts fédéraux.

Une vive discussion s'engage entre les deux tendances: Pour le syndicat unique soutenu par les employés ou pour le projet de la Commission des vingt soutenu par les fonctionnaires ouvriers et agents du service actif. Cette discussion nécessite l'appel nominal: 130 mandats votent pour le Syndicat unique, 190 mandats s'expriment en faveur de la Commission des vingt.

Le projet de la Commission des vingt considère que la structure de la Fédération postale, telle qu'elle est prévue par les statuts provisoires actuels, ne permet pas à cette organisation une unité matérielle et morale stable.

Le projet de la Commission déclare qu'il y a lieu de préconiser pour l'avenir la constitution d'une véritable Fédération en groupant les diverses catégories de la Fédération postale en un syndicat unique.

Le Congrès est avisé que deux délégations seront reçues, l'une par le ministre des P.T.T., demain jeudi à 10 h., et l'autre à 12 h. 30, par M. Herriot, président du Conseil. Ces deux délégations exposeront au président du Conseil et au ministre des P.T.T. les revendications de la Fédération postale concernant les salaires et leurs protestations contre les décisions de la Commission interministérielle. Le Congrès reprendra ses travaux cet après-midi.

Mme HANAU RESTE DÉTENUE

Paris, 8 juin. — Mme Hanau avait, par l'organe de Me Alfred Dominique, réclamé sa mise en liberté provisoire, et quatre médecins-experts avaient été commis pour l'examiner à nouveau.

Sur le vu du rapport des légistes, MM. Ordonneau et Peloux, juges d'instruction, chargés d'informer contre elle, avaient rejeté la requête.

Par contre, la dixième Chambre correctionnelle, estimant que l'état de santé de l'inculpée demeurera longtemps précaire, avait donné mainlevée du mandat d'arrêt. M. Rey, substitut, s'est empressé de former appel du jugement rendu par la dixième chambre du tribunal.

Et Mme Hanau demeure détenue à la clinique de Neuilly.

Roubaix

Aujourd'hui, jeudi 9 juin :

Aujourd'hui, saint Félicien; demain, saint Landry.

Soleil : Lever, 4 h. 49; coucher, 20 h. 51.

Lune : Nouvelle du 4, premier quartier le 11 juin.

Bulletin météorologique pour la journée du 9 juin (Région Nord) : Temps assez beau, ciel dem. ou trois quarts couvert avec quelques éclaircies, rares ondées dans l'extrême Nord-Est de la région; vent du Secteur Nord-Ouest, 3 à 4 mètres; température légèrement en hausse.

Caisse d'Epargne : de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

Secrétariat des familles, 17, rue des Champs : de 9 à 16 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 10 à 11 h., Ecole de filles, rue de l'Industrie; de 16 à 17 h., Ecole maternelle, rue de Flandre; de 15 à 16 h., Ecole Pratique, rue Notre-Dame.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 90, rue des Longues-Haies : à 14 h., consultation pour enfants.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 41, rue de Cassel : à 14 h., consultation pour enfants.

LA SAINT-MÉDARD

La Saint-Médard est passée. On connaît le dicton : « Quand il pleut à Saint-Médard, il pleut quarante jours plus tard » c'est-à-dire pendant quarante jours.

La question angoissante est de savoir si les quelques gouttes dont nous fûmes gratifiés, hier, sont suffisantes pour autoriser l'application lamentable de la menace du dicton.

Voilà trop longtemps pense l'opinion — car qui n'a pas d'opinion, même sur la pluie ou le beau temps — que le soleil nous boude et que les nuages crèvent sur le pauvre monde.

Quelle ressource restera-t-il maintenant au commun des mortels, sinon de supputer, en égard au peu d'ondées de la journée de mercredi, les chances que peut laisser la Saint-Médard à une période de beau temps.

S'il fait beau, triompheront ceux qui ont prétendu qu'il n'avait point plu assez hier; s'il pleut encore, jouiront de leur avantage ceux qui ont affirmé que quelques gouttes de pluie suffisaient à assurer le succès (!) de la prédiction.

En dépit de la règle générale, s'il en est encore qui n'ont pas d'opinion, ils ne formulent en secret qu'un seul vœu que vous devinez bien : « Pourvu qu'il ait pas plu assez ! »

HALLE FLIPO. Jambon extra fin, 26 fr.

La Chambre de Commerce rappelle au nouveau Ministère quelques-uns de ses vœux et desiderata essentiels

Au cours de sa dernière réunion la Chambre de commerce de Roubaix a décidé de présenter au président du Conseil en un bref raccourci les observations et les vœux qui ont déjà fait l'objet d'un grand nombre de ses délibérations et auxquels les circonstances présentes donnent un intérêt plus vif que jamais.

Les avis de notre Compagnie, écrit M. Fernand Cariessimo, le distingué président de la Chambre de commerce, traduisent les difficultés et les besoins d'un centre industriel, que les statistiques fiscales et autres situent l'un des tout premiers de France. Nous nous permettons de le rappeler tout d'abord, Monsieur le Président du Conseil, dans la pensée que, selon les intentions mêmes de la loi dont nous tenons nos pouvoirs, vous voudrez bien leur prêter l'intérêt que nous les croyons mériter, avec l'espoir qu'ils ne nous seront pas inutiles, en présence des difficultés auxquelles vous allez avoir à faire face.

La position de notre place, devant la crise économique, est la suivante: « Nos industries sont normalement exportatrices pour la moitié de leur production. Elles ont donc à tenir compte de l'état des marchés extérieurs, des conditions de la concurrence étrangère, tout autant que du marché extérieur. A ce titre, nous sommes probablement mieux placés que d'autres pour juger de l'ensemble des problèmes qui se sont posés depuis plusieurs années et qui se posent toujours du fait de la crise mondiale, à ceux qui ont la mission d'en préserver notre pays, dans la mesure du possible.

C'est ainsi qu'il nous est apparu essentiel, non seulement pour les industries roubaisiennes, mais dans l'intérêt de la production française tout entière, industrielle et agricole, de garder des conditions de vie telles que nous puissions soutenir la concurrence étrangère sans mesure de « dopage », aussi bien à l'intérieur que sur les marchés extérieurs. C'est ce qui nous a toujours conduit à préconiser une « politique de vie bon marché », de « déflation économique et budgétaire » et de « libéralisme douanier ».

Dans le domaine budgétaire, la Chambre de commerce demande un allègement des charges du contribuable et une répartition plus équitable de l'impôt.

Au point de vue de la législation sociale, elle rappelle ses vœux en faveur d'une réforme urgente et profonde de la loi des Assurances sociales, qui devraient être rendues facultatives, appliquées dans le cadre de la mutualité, avec beaucoup moins de frais et de complications.

Elle rappelle aussi une application plus conforme à la réalité de la loi sur l'emploi obligatoire des mutilés.

Au point de vue douanier, la Chambre de Commerce de Roubaix demande une politique douanière plus ouverte, dont les incidences devraient être calculées de façon à faire diminuer le coût de la vie dans une proportion qui tienne compte de la situation réelle des grands marchés mondiaux. Le maintien de prix trop élevés par des mesures artificielles constitue un danger mortel pour toute notre économie.

Les contingentements que nous reconnaissons nécessaires pour protéger telle ou telle branche de notre activité, menacée par une concurrence étrangère momentanément faussée, ajoute-t-elle, ne doivent pas être admis définitivement dans notre arsenal douanier. Ils doivent être abandonnés avec le retour à un système plus normal.

A propos de la législation commerciale, elle est fortement opposée au rétablissement du règlement transactionnel, ainsi qu'aux dispositions du même genre, proposées en grand nombre depuis un an.

Quant au rôle de l'Etat, elle demande qu'il reste dans sa fonction, en faisant de bonnes lois, en les faisant appliquer, et en laissant à l'initiative privée tout ce qui a un caractère d'exploitation commerciale ou industrielle.

Dans cet ordre de choses, nous estimons aussi, écrit M. Carissimo, que l'aide de l'Etat ne doit pas se substituer aveuglément à l'effort et à l'initiative individuels. Nous condamnons le recours à l'Etat auquel on a aujourd'hui trop tendance à faire appel devant les difficultés. L'Etat, en cette matière, doit demeurer sur un plan élevé, et, sauf cas exceptionnels, ne pas avoir à participer aux affaires privées. Le recours au crédit de l'Etat constitue presque toujours une solution de paresse qui ne profite qu'aux moins bons éléments et doit en définitive être payé par les contribuables.

UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS DE ROUBAIX. — Le Conseil d'Administration porte à la connaissance de ses membres que la gérance de la buvette du Foyer va être vacante. Ceux qui désireraient postuler sont priés d'adresser leur candidature par écrit au siège. Délai jusqu'au 30 juin inclus. 29852d

La nouvelle Bourse du Travail

On peut, dès maintenant, juger de l'importance du nouvel édifice construit boulevard de Belfort et destiné à devenir la nouvelle Bourse du Travail.

La façade a été débarrassée de ses échafaudages. Elle est toute blanche et contraste par ce ton avec la note terne des autres immeubles du boulevard. Simple d'aspect, mais d'un indéniable cachet d'élégance, cette façade est percée de vastes larges ouvertures par où entreront à flots l'air et la lumière.

LA FAÇADE DE LA NOUVELLE BOURSE DU TRAVAIL

C'est vraisemblablement vers le mois d'octobre que pourront s'installer au rez-de-chaussée les services d'Assurances sociales. Plus tard, les syndicats adhérents à la C.G.T. abriteront à l'étage leurs organisations et l'inauguration officielle de cette nouvelle Bourse du Travail aura lieu le 1er mai 1933.

ACHETER POUR 10 FR. dans le Centre c'est risquer d'en gagner 100, 1.000 ou 5.000 ... 29806d

LA SUCCESSION DE M. ANSART SECRÉTAIRE DU CONSEIL DES PRUD'HOMMES

En l'absence du secrétaire décédé, le Conseil des Prud'hommes de Roubaix, spécialement la section commerciale, pour respecter la loi ne rendait plus de jugements depuis quelque temps. Le retard apporté à la nomination d'un nouveau secrétaire venait de ce que les membres du Conseil des Prud'hommes avaient proposé à M. le Préfet du Nord de nommer à ce poste Mlle Ansart en remplacement de son père décédé.

M. le Préfet du Nord n'ayant pu ratifier ce choix parce que la loi n'autorisait pas la nomination d'une femme à ce poste, les jugements à rendre restaient toujours en suspens.

Or, le Conseil des Prud'hommes s'est réuni de nouveau le mardi 7 juin et a proposé à Monsieur le Préfet la nomination d'un nouveau secrétaire.

Il y a lieu d'espérer que la ratification demandée ne tardera pas et que sous peu le service des Prud'hommes pourra fonctionner normalement.

ETERNIT : plat, ondulé, moulluré. — **E. Hanseuille-Wyffels**, 5, Avenue Hannart, Croix (Tél. Rx 26.33 - Croix 66). 34858

LES FUNÉRAILLES DE M. JEAN SALEMBIER RECEVEUR MUNICIPAL

C'est au milieu d'une très nombreuse assistance qu'ont eu lieu mercredi matin, à 10 h., en l'église Notre-Dame, les funérailles de M. Jean Salembier, receveur municipal, doyen des receveurs municipaux de France.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, 16, rue des Lignes, par M. l'abbé Fougnies, qui célébra la messe. Devant le char funèbre, on remarquait de magnifiques couronnes et une plaque de marbre offertes par l'Administration municipale, les employés de la Recette municipale, les chefs de service de l'Hôtel de Ville, les receveurs spéciaux du Nord.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Wattremez, adjoint au maire; Duhamel, secrétaire général de la Mairie; Villerval, secrétaire de la Mairie de Tourcoing; Vervier, fondé de pouvoirs de la Recette municipale.

Le deuil était conduit par les membres de la famille, qu'accompagnait le R. P. Dassonville.

Dans le cortège figurent de nombreux représentants des services municipaux, de la police, etc...: MM. Kléber Sory, Verbergt, Thérin, adjoints; Desmettre, commissaire central; André, Rabot, Fischer, commissaires de police; Ryo, receveur des Finances; Lellemand, receveur municipal de Wattrelos; Delforge, conseiller municipal; Liévin-Baillieul, ancien adjoint; Léon Roger, ancien secrétaire de la Mairie; Robert, inspecteur du Travail; Ricard, directeur de la Compagnie d'éclairage par le gaz et l'électricité; Pontoise, directeur de la Caisse de Crédit municipal; Lebrun, directeur des services municipaux; Chateleyn, ancien sénateur et adjoint; Parsy, adjoint au maire de Tourcoing; Alfred Leroux, président du Bureau de Bienfaisance; Dr Rivière, directeur des Services d'hygiène; Dr Delahousse; Delcourt, secrétaire des Hospices; Henri Lambrecq, receveur des Hospices; MM. les percepteurs des cantons de Roubaix; Crépin, commandant la compagnie des sapeurs-pompiers; Denoyelle, directeur de l'Octroi; Nourtier, directeur du Service des Eaux; Queneau, secrétaire de la Mairie de Croix; des délégations des services municipaux, de la police, des pompiers, de la gendarmerie, etc...

L'absoute fut donnée par M. le chanoine Azmus, doyen de Notre-Dame.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège a gagné le cimetière.

Les discours

M. Duhamel, secrétaire général de la Mairie de Roubaix, présenta le dernier hommage des chefs de service municipaux à leur estimé collègue, soulignant les hautes qualités de compétence et de dévouement dont fit preuve M. Salembier au cours de sa longue carrière.

M. Louis Villerval, de Tourcoing, au nom du Groupement du Nord et du Syndicat national des receveurs municipaux, salua la mémoire de celui qui, après son père, avait consacré une longue carrière au service de la chose publique, où il eut l'occasion de mettre en relief ses remarquables qualités.

M. Verrier, au nom du personnel de la Recette municipale, prononça un émouvant adieu au chef qui avait su se faire aimer de son personnel et estimer de tous.

BALATUM en carpettes et au mètre. **Hourez**, 183 r. Epeule. T. 26.13. 21709

TROIS BOURLEURS A L'HONNEUR

Dimanche dernier, la Société de boules du Veau d'Or, donnait son banquet annuel. Au dessert, le président expose que cette année la fête aurait dû avoir plus d'ampleur, car on devait célébrer le cent vingt-cinquième anniversaire de la fondation, mais en raison de la situation critique actuelle et le peu de ressources dont la société dispose, il n'était pas possible d'organiser des festivités dignes de la circonstance. Il rappelle que, de père en fils, la société compte parmi ses membres, depuis quatre générations, la famille Lefebvre, dont l'aieul Jean-Baptiste était un des fondateurs.

Après cet exposé, le président adresse des félicitations à trois de ses membres comptant vingt-cinq années consécutives de sociétariat. Il remet à chacun d'eux la médaille commémorative et une gerbe de fleurs.

Ces vétérans sont: M. Gilbert Delannoy, porte-drapeau, qui remplit ses fonctions avec un dévouement sans bornes; M. Louis Lefebvre, commandant de la 1re équipe des tournois et petit-fils du tondateur de la société et M. François Duchaussoir, l'excellent frappeur et fils d'un ancien joueur qui fut également décoré comme vétéran de la société.

Des vivats retentissent en l'honneur des nouveaux médaillés et chacun d'eux adresse ses remerciements à l'assemblée en l'assurant de sa fidélité à la société.

La fête se termine par des chansons et tous se souviendront de cette belle réunion qui comptera dans les annales de l'association.

PAPIERS PEINTS et LINOLEUMS. Hourez, 183 rue Epeule. T 26.13 21710

UN DOUANIER RÉCOMPENSÉ

La médaille d'honneur des Douanes vient de récompenser M. Jean Canivet, préposé à Roubaix, qui le 17 février dernier, fit preuve d'un courage exceptionnel en soutenant avec un dangereux contrebandier, une lutte au cours de laquelle il fut grièvement blessé.

On se rappelle sans doute les faits: Le mercredi 17 février, vers 20 h., M. Jean Canivet, 27 ans, se trouvait en patrouille près du quai du Sartel, quand il vit arriver un homme portant un ballot.

Comme le douanier lui demandait ce que contenait ce paquet, l'individu, un dangereux contrebandier, Rémy Matton, de Mon (B.), asséna à M. Canivet, un formidable coup de marteau sur l'épaule.

Dans un corps-à-corps qui s'ensuivit, le fraudeur redoubla de coups de poing. Ce dernier était solide et le douanier, qui s'épuisait, réussit pourtant à esquiver un coup de marteau qui lui aurait broyé la tête.

Au moment où le douanier allait succomber sous les coups, trois de ses camarades arrivèrent à temps pour maîtriser le fou furieux.

Après un mois de repos, le préposé, M. Canivet, put reprendre son service.

Son courage a valu au brave douanier une distinction dont nous le félicitons sincèrement.

AU PENSIONNAT NOTRE-DAME DES ANGES DE NÉCHIN

Le jeudi 16 juin, le Pensionnat de Notre-Dame des Anges fêtera sa révérende Mère Prieure. A cette occasion, les anciennes élèves et leurs familles seront reçues avec grand plaisir au Pensionnat; une foire aux plaisirs se tiendra dans les jardins et on inaugurera le nouveau terrain de jeux.

Un autobus partira de Tourcoing, place Saint-Christophe (en face du magasin Odoux), à 13 heures 30, et de Roubaix, Grande-Rue, en face de la Mairie, à 14 h.

Le retour sera également facilité soit à 16 h. 50 par le service public jusqu'à la frontière de Toufflers, soit par un autobus spécial à 17 h. 30, et un autre à 17 h. 45 pour Roubaix et Tourcoing.

ISOLATIONS CALORIFUGES contre la transmission de la Chaleur - Froid - Son. Maison Victor NIZET, CROIX, S.A.R.L. Tél. 114. Boîte Postale 10 à Croix (Nord). 22204

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE « LES PARNASSIENS »

Dans la salle du Cercle de l'Association des Anciens Elèves de l'Institution Saint-Louis, dont ils constituent l'une des sections les plus brillantes, « Les Parnassiens » tenaient mardi soir leurs assises annuelles, préliminaires à la saison théâtrale 1932-1933.

M. A. Bouche, régisseur général, présidait, entouré de M. l'abbé Phalempin, aumônier directeur ; MM. J. Delcroix, régisseur adjoint ; E. Dereeper et A. Vilquin, membres du Comité.

En ouvrant la séance, M. Bouche expose le but de la réunion et fait appel à la bonne volonté de tous les acteurs en vue de la prochaine saison. Il rend hommage au dévouement de ses collègues du Comité et remercie tous ceux qui ont contribué sous quelque forme que ce soit au développement de la troupe.

M. l'abbé Phalempin, après avoir excusé MM. J. Verhoest, président des A. E. et A. Lanthier, secrétaire, annonce à l'assemblée qu'elle aura à pourvoir à la réélection du Comité dont le mandat vient à expiration.

On procède alors au vote qui donne le résultat suivant :

Président d'honneur : M. Jules Ménart ; aumônier-directeur : M. l'abbé Phalempin;; régisseur général : M. Henri Bouche ; régisseur-adjoint : M. Joseph Delcroix ; conseillers : MM. Emile Dereeper, Achille Vilquin et Victor Fibey ; déléguée : Mlle Marcelle Dehouck.

Après un échange de vues au cours duquel une intervention de M. A. Spriet est particulièrement remarquée, le Président lève la séance tandis qu'un excellent punch est servi.

A Lourdes vous descendrez 95, r. Grotte, Hôtel du Vatican. Confort moderne. Près sanctuaires. Pension compl. dep. 30 fr. 28026

Au Cercle militaire

Une manifestation franco-belge aura lieu à Tourcoing, le dimanche 12 juin. Le général Hoornaert, de Tournai, organisateur de cette manifestation, serait très heureux d'y voir assister un grand nombre d'officiers français en tenue et les y invite très cordialement.

M. le colonel Leclère, directeur des écoles de perfectionnement de Roubaix, Tourcoing et Halluin, se joint à M. le général Hoornaert, pour appuyer cette invitation; il y assistera en personne et invite les membres de Roubaix libres ce jour-là à y participer.

Rendez-vous à 10 h. 15, gare de Tournai; au cours de cette cérémonie, visite au monument aux morts de la ville et au monument des Vendéens.

Boucau : Soldes, prix dérisoires 29572
VISITEZ l'Exposition artisanale permanente, 50, rue des Champs. 29698

A la 76e section des Anciens Sous-Officiers

Au cours de l'assemblée mensuelle, le président, M. Mesplomb, a annoncé que le siège central venait de décerner le diplôme d'honneur de l'Association à MM. J. Boehler, R. Pelloni, E. Leclercq et L. Fournier, membres du Comité, pour services rendus durant de longues années. Il félicita chaleureusement les sympathiques l